

Tunisie : Quand la lutte antiterroriste érode l'État de droit et détruit la dignité humaine

Communiqué de presse

Tunis, 11 décembre 2019 - Dans un rapport publié aujourd'hui, l'Organisation Mondiale contre la Torture (OMCT) tire la sonnette d'alarme sur le sort de très nombreux Tunisiens qui sont fichés et soumis à des mesures de contrôle liberticides par le ministère de l'Intérieur, dans le cadre de sa politique de prévention du terrorisme. *Etre « S » - L'arbitraire des mesures de contrôle administratif en Tunisie* analyse, au travers de cas concrets, l'arbitraire de ces mesures et les effets destructeurs qu'elles engendrent sur ceux qui les subissent.

Selon Gerald Staberock, Secrétaire général de l'OMCT, « *ce qui est en question, ce n'est bien sûr pas la nécessité pour l'Etat tunisien de protéger la population contre les actes terroristes qui s'attaquent aux valeurs les plus fondamentales des droits humains. Ce qui est en cause c'est comment s'exerce cette action étatique: s'inscrit-elle dans le respect du droit ou est-elle entâchée d'arbitraire? Soyons clairs: un système de surveillance kafkaïen ne promeut pas la sécurité, mais risque au contraire de nourrir l'extrémisme violent, comme l'expérience nous l'a démontré à maintes reprises* ».

Le rapport repose sur les histoires de vingt bénéficiaires de SANAD, le programme d'assistance juridique, psycho-sociale et médicale aux victimes de torture et/ou de mauvais traitements de l'OMCT en Tunisie. Vingt personnes dont les récits sont emblématiques d'une politique répressive qui s'abat depuis des années sur des dizaines de milliers de Tunisiens en proie à des atteintes arbitraires à leurs droits fondamentaux, au nom de la lutte contre le terrorisme. Ces vingt victimes ont toutes en commun d'être fichées en raison de leur prétendue dangerosité et d'être soumises par l'administration à des mesures restrictives de liberté aux contours indéfinis, dénués de fondement juridique, de motivation et de limites dans le temps.

Etre « S » montre les effets dévastateurs de ces mesures de contrôle administratif sur les personnes fichées et leur famille, victimes, comme l'explique l'une d'elles, d'« *une peine prononcée par personne et appliquée par tout le monde* ». Perte d'emploi, divorce, isolement, traumatisme des parents et des enfants, angoisse, dépression... ce sont des dizaines, des centaines et peut-être des milliers de vies qui se trouvent ainsi érodées chaque jour davantage. « *Cela va au-delà de ne plus se sentir un citoyen ayant des droits, je ne me sens même plus un être humain qui mérite d'exister dans la société. Ils font en sorte que je ne vive plus et en effet je ne vis plus.*»

« *Ces mesures engendrent une perte de repères tant sur le plan psychique que social. Elles provoquent une réelle marginalisation renforçant une rupture de lien social qui peut s'avérer dangereuse pour la personne concernée et pour la société* », déplore Rim Ben Ismail, psychologue clinicienne qui accompagne les bénéficiaires de SANAD depuis six ans.

Sur la base des témoignages recueillis, *Etre « S »* dresse pour la première fois une typologie des mesures de contrôle administratif auxquelles sont soumises les personnes fichées. Ces mesures vont bien au-delà de la seule restriction à la liberté de circuler et prennent souvent les atours d'un véritable harcèlement policier exercé en toute impunité.

« *Des restrictions de liberté disproportionnées, sans fondement légal et sans contrôle juridictionnel prompt sont des restrictions arbitraires contraires à la Constitution et au droit international* », rappelle Me Mokhtar Trifi, vice-président de l'OMCT. « *Nous appelons le ministère de l'Intérieur à cesser immédiatement la mise en œuvre de telles mesures et à accorder réparation à ceux qui les ont subies. Le gouvernement et l'Assemblée des représentants du peuple doivent aussi réformer sans attendre le cadre juridique entourant ces mesures de contrôle. Il en va du respect des droits fondamentaux des Tunisiens.* »



L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) est une association non-gouvernementale à but non-lucratif qui œuvre pour la prévention de la torture et la lutte contre l'impunité en réseau avec plus de 200 partenaires associatifs autour du monde. Le bureau de l'OMCT en Tunisie fournit une assistance directe aux victimes de torture et de violence institutionnelle, un plaidoyer auprès des décideurs et les législateurs ainsi qu'un appui technique aux institutions et les partenaires associatifs.

Pour obtenir plus d'information, merci de contacter :

Najla Talbi, OMCT, Directrice du programme SANAD, +216 98 746 593, nt@omct.org
Hélène Legeay, OMCT Directrice juridique, +216 56 118 943, hl@omct.org